

## AVIS DE MODIFICATION

### OHSAS 18001:2007

Date

2019-01-15

Transition vers la norme ISO 45001:2018

Une nouvelle norme en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail, la norme ISO 45001, a été publiée par l'Organisation internationale de normalisation, laquelle remplacera la norme OHSAS 18001.

L'un des buts recherchés par cette nouvelle norme est de se doter d'un référentiel plus compatible avec d'autres normes de systèmes de gestion telles l'ISO 9001 (système qualité) et l'ISO 14001 (système de gestion environnementale).

Les modalités qui entourent cette période de transition sont les suivantes.

- **12 mars 2018** : Transition de 3 ans en vigueur. L'audit de transition peut se faire lors de la prochaine certification initiale, lors d'une recertification ou d'un audit de maintien prolongé (avec addenda au contrat du BNQ, le cas échéant).
- **1<sup>er</sup> juin 2020** : Date limite pour débiter un audit selon OHSAS 18001:2007 (position du BNQ).
- **1<sup>er</sup> décembre 2020** : Dates limites pour débiter un audit de transition à ISO 45001:2018 afin de réduire le risque d'interruption de certification du SGSST (position du BNQ, possibilité d'un audit supplémentaire).
- **11 mars 2021** : Extinction et péremption automatique de tout certificat OHSAS 18001:2007 à partir de cette (décision BSI et ISO).

Personne avec qui communiquer pour de plus amples renseignements :

Charles Landry  
Bureau de normalisation du Québec (BNQ)  
Tél. : 418 652-2238, poste 2922  
Télec. : 418 652-2292  
Courriel : [charles.landry@bnq.qc.ca](mailto:charles.landry@bnq.qc.ca)